

INFO – GREHSS

n° 27

2 décembre 2021

Sur la dimension internationale du service social

Avant toute présentation du contenu de ce numéro d'*Info GREHSS*, le GREHSS signalons à nouveau la parution du livre de Cristina De Robertis (voir rubrique *du côté de l'histoire du travail social* page 10) issu d'un travail de recherche mené dans le cadre du GREHSS.

Dans ce numéro il n'y a pas publication d'un témoignage mais, comme cela été le cas dans certains numéros antérieurs, la publication d'un document : la préface du compte rendu de la deuxième conférence internationale de service social (Francfort 1932). Après la présentation (*Info GREHSS* n° 13) de l'organisation de la première conférence internationale de 1928, voici à nouveau un document qui montre comment le service social a construit ses bases théoriques et méthodologiques dans la multiplicité des échanges internationaux. Et le numéro 16 de notre revue *Les Temps du Social* apporte une information qui va dans le même sens : les échanges, au cours de la conférence de 1928, sur l'alternance dans la formation en service social. Après les trois premières conférences internationales, les échanges, un temps interrompus par la deuxième guerre, ont repris dès 1945. Un travail de recherche sur les séminaires européens pour le travail social, organisés par l'ONU à partir de 1950, serait du plus grand intérêt pour mettre en lumière une étape importante de l'élaboration de la méthodologie du service social.

Sommaire	Pages
<i>Sur la dimension internationale du service social</i>	1
PASCAL Henri <i>La conférence internationale de 1932</i>	2
<i>Préface au compte rendu de la 2^e conférence internationale</i>	3
Activités du GREHSS	8
Vie de l'association	9
Du côté de l'histoire du travail social	10
Annonce : Dépôts archives Ministère	13
Bulletin d'adhésion	15

Après Paris 1928, Francfort : la conférence internationale de 1932

Henri PASCAL

La première Conférence internationale de service social, réunie à Paris en 1928, a marqué le point de départ d'un mouvement qui dure encore : tous les quatre ans la conférence internationale se réunit, conférence internationale de service social, puis, dans la continuité à partir de la conférence Helsinki (Finlande) en 1968, les conférences internationale d'action sociale. Après les conférences de 1928 (Paris), 1932 (Francfort) et Londres (1936) la seconde guerre mondiale interrompit le mouvement d'internationalisation du service social. Mais les échanges reprurent dès la fin de la guerre. A l'initiative de René Sand, du 25 au 29 août 1946 se réunirent, à Bruxelles pour faire revivre les conférences internationales de service social, les représentants de 16 nations : Australie, Belgique, Brésil, Chili, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Italie, Luxembourg, Paraguay, Pays Bas, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie. L'année suivante, réunis du 15 au 20 septembre 1947 à La Haye, les représentants de 18 nations (Angleterre, Argentine, Australie, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Finlande, France, Grèce, Hollande, Italie, Luxembourg, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, U.S.A) convoquèrent la quatrième conférence internationale de service social qui se réunit du 17 au 25 avril 1948 à Atlantic City (New York). Deux ans après elle fut suivie par la cinquième conférence qui se tint à Paris, du 23 au 28 juillet 1950.

La première conférence fut celle qui marqua les débuts du service social dans de nombreux pays. Dix ans après la fin de la première guerre mondiale, rassemblant des représentants de très nombreux pays, elle

pensait lancer la marche vers une amélioration continue des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. La crise de 1929 mit fin à cet espoir, mais il ne disparut pas. La seconde conférence se réunit en 1932 à Francfort sur le Main, son thème était « le service social et la famille ». Du fait de la crise, la question du chômage fut assez largement traité. Dans ce numéro d'Info GREHSS nous publions la préface aux actes de cette deuxième conférence internationale. Après avoir rappelé le processus qui a donné naissance à la première conférence internationale, et à sa décision d'organiser régulièrement des conférences internationales, cette préface détaille avec précision les thèmes abordés par cette deuxième conférence. Elle souligne ainsi les thématiques qui préoccupaient les services sociaux de divers pays. Elle conclue sur l'organisation des comités nationaux en charge de préparer les futures conférences. La troisième s'est tenue à Londres en 1936 et la quatrième devait se tenir à Prague en 1940.

Pour cette deuxième conférence le comité français était présidé par M. Paul Strauss, sénateur, ancien ministre, avenue de Wagram, 76, Paris VIII^e, le vice président était M. Jules Brisac, préfet honoraire, directeur de l'Office National d'Hygiène Sociale, Boulevard de Vaugirard, 26, Paris XV^e et la secrétaire générale Mme Georges Getting, vice-présidente du Service social à l'hôpital, avenue Bugeaud, 3, Paris. La délégation française à Francfort comportait 98 personnes, dont plusieurs directrices d'écoles ou responsables de services sociaux.

Préface au compte rendu de la 2^e conférence internationale de service social

Les Conférences internationales du service social répondent à un besoin depuis longtemps reconnu. En 1847 déjà, le Congrès pénitentiaire international de Bruxelles avait proclamé la nécessité de «*mettre en rapport les hommes qui, dans les divers pays, s'occupent du sort des classes ouvrières et indigentes*».

Le Congrès international de statistique, réuni à Bruxelles en 1853, émit un vœu analogue. En 1855, la Société d'Economie charitable de Paris, présidée par M. le Vicomte de Melun, organisa, à l'occasion de l'Exposition universelle, une Conférence internationale de charité, qui décida la réunion des Congrès internationaux de bienfaisance de Bruxelles(1856) et de Francfort-sur-le-Main (1857). Cette dernière assemblée résolut de constituer une Association internationale de bienfaisance. Mais c'est seulement en 1889 que fut fondée à Paris la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, à l'occasion du premier Congrès international d'assistance publique et privée (Paris, 1889), suivi des Congrès de Genève(1896), Paris (1900), Milan (1906), Copenhague (1910) et Paris (1928).

D'autre part, les Conférences nationales du service social, qui, depuis 1874, se réunissent annuellement aux Etats-Unis, invitèrent des orateurs étrangers aux réunions d'Atlantic City (1919) et de Washington (1923). Ces Conférences, qui regroupent plusieurs milliers de travailleurs sociaux des Etats-Unis et du Canada, et que fréquentent les hommes et les femmes d'œuvres, les professeurs d'université, les éducateurs, les fonctionnaires des services publics, les hygiénistes, les médecins, les infirmières, les juges, les statisticiens, ont un objet beaucoup plus vaste que les Congrès d'assistance : elles portent aussi sur les œuvres éducatives, la prévoyance, l'hygiène, la protection de l'enfance et de la vie familiale, le régime du travail, la criminologie. Les relations de plus en plus étroites qui se sont nouées entre ces divers domaines, et la contribution éclatante fournie par les Conférences du service social aux progrès de l'action sociale publique et privée en Amérique du Nord ne pouvaient manquer de faire songer à réunir des Conférences internationales du service social.

Ce projet, formulé par le Dr. René Sand, Conseiller technique de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, fut accueilli avec faveur par la Conférence nationale, par l'Association américaine des travailleurs sociaux, par les Fondations Russell Sage, Milbank, Laura Spelman Rockefeller et Commonwealth, ainsi que par le Centre européen de la Dotation Carnegie, enfin par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Les Fondations fournirent des ressources élevées, auxquelles vinrent s'ajouter les contributions des Croix-Rouge tchécoslovaque et japonaise, des Comités allemand, espagnol et polonais, et de la Conférence nationale (américaine) du service social. La Ligue accorda la collaboration de son secrétariat. Un Comité international d'organisation fut créé sous la présidence de Mlle le Dr. Alice Masarykova. Des Comités nationaux se constituèrent. La première Conférence internationale du service social se tint à Paris, en conjonction avec le Congrès international de protection de l'enfance, le Congrès international d'assistance publique et privée et le

Congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes. Cette Quinzaine sociale (2—13 juillet 1928), placée sous le haut patronage de M. le Président de la République, et sous la présidence de M. le Sénateur Paul Strauss, réunit environ cinq mille membres. La Conférence, présidée par Mlle le Dr. Masarykova, inscrivit 2.481 participants, venant de 42 pays. Ses rapports et discussions ont été publiés intégralement en français et en anglais, partiellement en allemand.



La Conférence décida de transformer le Comité d'organisation en un Comité permanent des Conférences internationales du service social, et invita les Comités nationaux à asseoir leur organisation sur une base durable. Le Comité et son Bureau résolurent de convoquer la seconde Conférence à Francfort-sur-le-Main en 1932, et chargèrent de son organisation le prof. W. Polligkeit (Francfort-sur-le-Main) et le Dr. René Sand (Paris). Des démarches pressantes furent faites après des Comités nationaux, au nombre de 40 environ. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge continua son concours. Les Fondations américaines renouvelèrent leur souscription généreuse, à laquelle s'ajoutèrent les cotisations de 13 Comités nationaux. Un Bulletin international du Service Social fut publié en français, en allemand et en anglais; il eut sept numéros.

Malgré la crise, la seconde Conférence réunit, du 11 au 14 juillet 1932, plus de 1200 membres, venus de 34 pays. Après une réception à l'Hôtel de Ville de Francfort, où l'on entendit le Bourgmestre, le Secrétaire d'État au Ministère du Travail, le Recteur de l'Université Goethe, Mlle le Dr. Alice Masarykova, présidente de la Commission permanente des Conférences, et M. le Colonel Draudt, Vice-président du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Conférence s'ouvrit par l'élection de la Présidente, Miss Mary van Kleeck, chef de service à la Fondation Russell Sage New-York. Successivement, le Révérend. J. C. Pringle (Londres), l'abbé Viollet (Paris), Mrs. John M. Glenn (New-York) et Mme le Dr. Gertrude Bäumer (Berlin) examinèrent les effets que les transformations du monde moderne et les perturbations actuelles exercent sur la famille.

Dans une séance spéciale consacrée au chômage, Miss Joanna C. Colcord (New-York), Miss M. L. Harford (Sheffield), le Dr. Memelsdorff (Berlin), le Prof. Polligkeit (Francfort), Mme Luise Schroeder (Altona), Mme le Dr. Odic (Paris), M. Bonvoisin (Paris) — ce dernier en ce qui concerne la classe moyenne — exposèrent les conséquences désastreuses du chômage sur la vie familiale, la santé, la morale de la population. Les assurances sociales, l'assistance publique, l'assistance privée ne peuvent qu'atténuer ces ravages. Comme l'a dit M. Johnston, du Bureau international du Travail, qui présidait la séance, le remède ne sera trouvé que dans une réorganisation de la vie économique internationale. A la séance de clôture, les six Commissions qui avaient délibéré séparément présentèrent un rapport sur les conclusions de leurs débats.

Le Dr. G. Scott Williamson (Londres), le Professeur Rott (Berlin) et le professeur Courmont (Lyon), se faisant les interprètes de la Première Commission, que présidait le prof. Jacques Parisot (Nancy), soulignèrent la nécessité de développer et de coordonner l'action des services médicaux, des services d'hygiène sociale et des services d'assistance: les Centres de

Santé ou dispensaires multivalents — avec infirmières multivalentes et, dans les grandes villes, monitrices spécialisées —, soit isolés, soit de préférence attachés aux hôpitaux, sont considérés comme la formule la plus économique et la plus efficace: on a cité à ce sujet l'exemple de Nancy, de Courbevoie, de Varsovie. La formation du médecin et de l'infirmière s'imprégnera du souci de la prévention et de l'action sociale.

L'éducation populaire en matière d'hygiène et de puériculture doit être répandue. La Seconde Commission, présidée par M. Astbury (Londres), fit sienne les thèses de Mlle Delagrangé (Paris): il faut développer le service social, le coordonner, le rendre éducatif. C'est, dans un domaine voisin, l'affirmation des tendances qui s'étaient manifestées à la Première Commission.

La Troisième Commission, présidée par M. le Sénateur Simonetta (Rome), revendiqua avec le Président Storck (Lübeck) une protection efficace des femmes ayant charge de famille et des enfants nés en dehors du mariage, par l'éducation de l'opinion publique, la réforme de la législation sur la filiation et la recherche de la paternité, l'institution de pensions aux mères, la création de consultations matrimoniales et familiales, l'organisation de Bureaux de protection de la Jeunesse et de tribunaux familiaux.

La Quatrième Commission, présidée par M. le Secrétaire d'Etat Grieser (Berlin), discuta le rapport de M. le prof. Bagge (Stockholm) sur le rôle respectif de la politique des salaires, des assurances sociales, de l'assistance publique et de l'assistance privée : une meilleure coordination des diverses formes d'assurances sociales entre elles et avec l'assistance apparaît nécessaire; il faut rendre ces interventions plus souples, plus individualisées, et éviter qu'elles ne découragent le sentiment de la responsabilité personnelle. Le système français et belge des allocations familiales a reçu d'éclatantes adhésions, notamment de la part d'éminents travailleurs sociaux américains.

La Cinquième Commission, présidée par M. Warren (New-York), avait pour rapporteur Mlle Suzanne Ferrière (Genève). Elle veut, elle aussi, une meilleure coordination de l'action publique et des efforts privés en ce qui concerne la protection des enfants et des familles de nationalité étrangère ou sans nationalité reconnue. Les législations nationales doivent être rendues plus souples et plus humaines, les conventions internationales complétées et universellement ratifiées. On a requis une documentation précise de la Commission de la Société des Nations qui s'occupe de ces problèmes.

Enfin la Sixième Commission, présidée par Mlle le Dr. Alice Masarková (Prague), s'inspira du rapport de M. Skjerbaek (Copenhague) pour recommander les meilleures méthodes d'éducation des adultes et de la jeunesse. Elle mit les gouvernements en garde contre une politique d'économie qui menacerait l'existence des institutions scientifiques et artistiques, des établissements d'enseignement, des œuvres sociales.

En une synthèse lucide, le prof. Polligkeit (Francfort) demanda aux pouvoirs publics une politique sociale qui, basée sur des données scientifiques, ne se contenterait pas de soulager la détresse, mais préviendrait les maux menaçant la famille, et assurerait à celle-ci un développement normal et harmonieux. Il fit un appel éloquent à la concorde sociale et à la paix internationale. Dans le même ordre d'idées, Miss van Kleeck, présidente de la Conférence, souhaita pour la sécurité de la famille une compréhension meilleure de l'interdépendance des hommes et des peuples, un contrôle plus efficace de notre système économique, un développement nouveau de l'esprit social et des relations sociales.

La Conférence fut l'occasion d'une réunion du Comité international des écoles de service social, présidée par Mme le Dr. Alice Salomon (Berlin), dont on trouvera le compte-rendu en annexe, ainsi que de l'Association allemande du service social à l'hôpital, qui avait transformé sa séance en une assemblée internationale au cours de laquelle parlèrent, en présence du prof. Cabot (Boston), initiateur du service social à l'hôpital, Miss Ida Cannon (Boston), Mme Getting (Paris), Miss A. E. Cummins (Londres) et le Dr. Goldmann (Berlin).

La visite des institutions sociales de Francfort, une excursion à Hombourg, cité balnéaire voisine, une représentation en plein air du GOETZ de Goethe, un concert Bach à l'Eglise Sainte-Catherine ont gardé à la Conférence la gravité et la simplicité qui s'imposaient dans une réunion préoccupée de lutter contre la souffrance humaine.



La seconde Conférence confirma les pouvoirs du Comité permanent des Conférences internationales du service social, qui chargea son Bureau de l'organisation de la troisième Conférence. Elle se tiendra à Oxford en 1936, la quatrième devant se réunir à Prague en 1940. Le thème central de la III^e Conférence sera: «Le service social et la collectivité». Le thème sera traité sous les aspects suivants:

1. Le service social et la collectivité. L'état de choses actuel. Le rôle du quartier et des groupements locaux: paroisse, village, arrondissement, faubourg, ville, capitale, etc.
2. Les services sociaux dans leurs relations avec la collectivité :
 - A. Santé. Les rapports des services sanitaires avec la collectivité :
 - a) Pour promouvoir la santé physique et mentale;
 - b) Pour traiter la maladie;
 - c) Pour fournir l'assistance sociale dans ce domaine.
 - B. Instruction. Les rapports entre les institutions éducatives et la collectivité.

C. Récréations. Les rapports entre les institutions récréatives et la vie de la collectivité. L'influence:

- a) De la T. S. F., du cinéma, des sports commercialisés, etc.
- b) Des efforts entrepris en faveur des récréations collectives: danses populaires, art domestique local, musique, etc.

D. Besoins matériels. Les rapports de la collectivité avec les systèmes de pensions, d'assurance et d'assistance.

3. Les effets esthétiques, sociaux, moraux et spirituels des services sociaux sur la vie de la collectivité.



Au cours des quatre années qui séparent une Conférence de la suivante, les liens créés entre les membres se relâchent. Le Comité permanent a pensé qu'il y aurait grand avantage à rendre cette liaison permanente, et à assurer ainsi la continuité du travail des Comités nationaux de service social. Ceux-ci ont donc accepté la mission de recruter des membres permanents des Conférences internationales du service social, qui jouiront de trois avantages:

1. Des circulaires les tiendront au courant des travaux des Comités nationaux et de la préparation de la Troisième Conférence ;
2. Le Secrétariat de la Conférence leur fournira les informations et la documentation qu'ils lui demanderont par l'intermédiaire de leur Comité national ;
3. Enfin les membres permanents recevront une carte qui leur servira d'introduction dans leurs voyages d'études.

Les membres permanents paieront à leur Comité national une cotisation annuelle.

Le Comité permanent des Conférences internationales du Service Social exprime sa profonde reconnaissance à toutes les institutions, à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la réunion de Francfort. Il adresse un pressant appel aux Comités nationaux de service social pour qu'ils s'associent à la préparation de la Troisième Conférence.

→ *Les comptes rendu des conférences internationales ont été publié par la Bibliothèque Nationale de France (<https://gallica.bnf.fr>) : Conférence de Paris 1928 (3 volumes), conférence de Francfort 1932 (1 volume), conférence de Londres 1936 (1 volume)*



Activités du GREHSS

Alternance dans *Les Temps du Social*

Le numéro d'octobre de notre revue *Les Temps du Social* est consacré à l'alternance dans les formations en service social dans l'entre deux guerres. Rassemblés et commentés par Patrick Lechaux, ce numéro donne à connaître des interventions faites lors de la première Conférence Internationale de Service Social (Paris 1928) ainsi que des extraits d'un document de 1936 du Comité national des écoles françaises de service social. Grâce à ces textes on peut voir que l'alternance a été au cœur de la formation des assistantes sociales, en France comme dans d'autres pays. Et ce modèle se construit dès la fondation des premières écoles avant 1914. Il l'est en même temps que les « cercles d'études » au cours desquels les élèves pouvaient confronter les enseignements théoriques reçus à l'école aux observations faites sur le terrain.

Publication du premier livre du GREHSS

Dans la rubrique « du côté de l'histoire du travail social » vous pourrez lire une présentation du livre de Cristina De Robertis *Assistants sociaux en lutte 1990-1992 Le succès trente ans après* édité par l'ANAS. Il s'agit là du premier livre issu d'un travail de recherche mené par notre association. Espérons que ce ne sera pas le seul et que d'autres recherches pourront déboucher sur des publications. Vous pouvez commander ce livre en allant sur le site de l'ANAS : www.anas.fr.

Présence du GREHSS à la journée d'étude sur l'engagement

En lien avec la publication du livre sur les mobilisations des années 1990-1992, la section des Pyrénées atlantique de l'ANAS a organisé, le 9 octobre à Pau dans les locaux de l'ITS Pierre Bourdieu, une journée d'étude sur le thème « Assistant.e. de service social : combats passés, présents et à venir... Qu'en est-il aujourd'hui de l'engagement ? » La matinée a été ouverte par le témoignage d'assistantes sociales ayant été actives dans les mobilisations de 1990-1992 et par la présentation du livre de Cristina De Robertis. A suivi une brillante intervention d'étudiant(e)s de l'ITS présentant une enquête sur l'engagement des professionnels. L'après midi était plus consacré à l'actualité des formes de l'engagement avec des ateliers et une table ronde. Au cours de la journée, le GREHSS a été invité à faire une brève prise de parole pour présenter l'association.

Biographie Hélène Massa

La rédaction de biographies se poursuit. Aujourd'hui c'est celle d'Hélène Massa (1923 - 2021) que nous présentons. Diplômée en 1945, Hélène Massa exerce comme assistante sociale dans un service interentreprises. Ayant passé les diplômes d'infirmières et de surintendantes ainsi que le certificat outre mer elle travaille en Cote d'Ivoire puis en Guinée jusqu'en 1964, année où elle commence une formation au travail social de groupe au Canada et aux Etats Unis. Formatrice à l'ITSRS (Montrouge) elle fonde l'ANTSG.



Vie de l'association

Vers l'assemblée générale : renforcer les capacités de l'association

Après cinq ans d'existence le GREHSS est confronté à une situation nouvelle qui exige des changements pour continuer à produire et à se développer. Tout d'abord la publication des biographies sur le site du CEDIAS est en arrêt définitif. Il nous faut donc trouver un autre support de diffusion. Dans son état actuel de fonctionnement le site du GREHSS (www.grehss.fr) ne peut se charger de cette tâche. Il est donc pour nous urgent de revoir son fonctionnement et cela nécessite qu'une petite équipe se charge de sa transformation puis de sa gestion courante.

Depuis la création du GREHSS les tâches associatives et de publications ont été quasiment qu'à la charge du président. Depuis un an un comité de rédaction a été mis en place pour la revue *Les Temps du Social* et l'on a pu voir une nette

amélioration de cette revue tant dans sa mise en forme que dans son contenu. Nous devrions suivre ce modèle tant pour *Info GREHSS*, pour lequel il faudrait mettre en place un comité de rédaction et un réseau de correspondants, que pour la gestion administrative de l'association. Ces points seront à l'ordre du jour de l'Assemblée générale qui se tiendra, en visioconférence, à la mi-janvier. Pour préparer cette assemblée, voir quelles perspectives élaborer, une réunion de travail des adhérents est prévue le 7 décembre prochain. Plus largement que les seuls adhérents actuels du GREHSS, nous appelons les lecteurs d'*Info GREHSS* à nous rejoindre pour renforcer les capacités d'action et de publication de l'association. Envoyez vos suggestions, vos propositions à notre adresse mail : greh.servicesocial@orange.fr



Liste des dossiers publiés dans Info GREHSS et accessibles sur le site www.grehss.fr :

- Info GREHSS n° 12 15 /10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »
- Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation de la conférence internationale de service social 1928 »
- Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »
- Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »
- Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »
- Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931 »
- Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »
- Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »
- Info GREHSS n° 20 15/06/2020 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 »
- Info GREHSS n° 21 22/10/2020 « Assistante sociale de PMI à Saint Nazaire »
- Info GREHSS n° 22 15/12/2020 « Activités sociales à la Poste au XX^e siècle »
- Info GREHSS n° 23 03/02/2021 « Soutenance de la thèse de Patrick Lechaux sur le système de formation des travailleurs sociaux »
- Info GREHSS n° 24 08/04/2021 « Un asile champêtre : le Pavillon Pasteur au Petit Arbois »
- Info GREHSS n° 25 08/06/21 « Plaidoyer pour une vraie définition du service social »
- Info GREHSS n° 26 14/09/21 « Histoire d'un combat pour la reconnaissance du niveau licence du DEAS, la création du diplôme supérieur en travail social et pour la recherche en travail social »

Du côté de l'histoire du travail social

Assistantes sociales en lutte 1990-1992

Le livre sur les luttes des assistantes sociales en 1990-1992 vient de paraître. Écrit par Cristina De Robertis, il est le résultat d'un appel à documents et témoignages lancé par le GREHSS et relayé par l'ANAS et le blog de Didier Dubasque. Cet appel a permis de rassembler une abondante documentation permettant de décrire un moment de l'histoire de la profession qui s'est massivement levée contre le mépris et l'injustice qui lui étaient faits. Le point de départ du mouvement fut l'homologation du DEAS, à la demande du ministère, au niveau III du Répertoire national des certifications professionnelles. Alors que le diplôme était obtenu par trois ans d'études, l'homologation ne le reconnaissait qu'à deux ans d'études après le baccalauréat.

Le chapitre premier de ce livre s'ouvre par un rappel du contexte des dix ans qui ont suivi la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle de mai 1981. L'arrivée de la gauche au pouvoir avait suscité de grands espoirs et, adressée aux travailleurs sociaux, la circulaire Questiaux allait dans le sens d'un pas pour « changer la vie », comme le proclamait le slogan de Mitterrand pour l'élection présidentielle. Le chapitre deux est consacré à la première riposte face à la décision ministérielle : la création du Comité National d'Action où sont présents, outre des syndicats et des associations le Comité National des Ecoles de Service Social (CNESS) et l'ANAS. Est privilégiée la recherche d'une modification de la position ministérielle, à la fois par l'argumentation et la mobilisation. Quelques avancées sont obtenues sur d'autres plans. Avec la commission Tisserand le ministère commence à mettre en place sa tactique favorite en créant une commission chargée de traiter un autre sujet. Le chapitre trois montre comment, face à la surdité du ministère, la colère monte et une autre forme de coordination apparaît : la CONCASS qui fédère des collectifs départementaux d'assistants sociaux. La mobilisation est très forte, regroupant la majorité des professionnels. Les actions vont des manifestations massives à des actions dans la durée, comme la grève qui à Paris a duré 9 semaines ou le campement du square Boucicaut, à des coups d'éclat comme le blocage du TGV en gare Montparnasse. La réponse classique du ministère va du refus de recevoir les représentantes des collectifs à la création de commission et à la signature d'un accord avec les syndicats qui ne soutenaient pas le mouvement.

Ce livre rappelle, d'une façon détaillée, un épisode marquant de la profession d'assistante sociale. Il montre aussi que la reconnaissance du diplôme niveau II (licence) et l'accès au cadre A de la fonction publique, ne sont pas octroyés par la bienveillance du ministère : les revendications, portées par les mobilisations massives des années 1990-1992 seront obtenues trente ans après.

Il est à souhaiter que ce livre puisse inciter des professionnelles, des chercheurs à explorer d'autres moments de plus d'un siècle d'histoire du service social. (Henri Pascal)

DE ROBERTIS Cristina 2021 *Assistantes sociales en lutte 1990-1992 Le succès trente ans après* Paris ANAS Editions (Pour le commander, allez sur www.anas.fr)

Dossier sur les settlements

Dans son dernier numéro (2021-4) la revue d'études pragmatiste *Pragmata* publie un très important dossier (pp. 342-620) sur les settlements. Le dossier est ouvert par un long article de Daniel CEFAÏ – directeur d'études à l'EHESS - présentant le contexte de création des settlements aux Etats Unis, les courants idéologiques qui les portaient : « Politique pragmatiste et social settlements. De nouveaux publics aux États-Unis à l'ère progressiste » (pp.342-518). Cet article commence par rappeler la définition du settlement donnée en 1908 par The Encyclopedia of Social Reform « *des maisons dans les quartiers les plus*

pauvres de la ville où des femmes et des hommes éduqués vivent en contact personnel et quotidien avec les travailleurs » Il se poursuit en listant les traits caractéristiques des settlements, entre autres en présentant le témoignage de l'une des résidentes Julia Lathrop. L'article aborde aussi diverses facettes de ce type d'action : sa place dans le milieu réformateur, sa démarche d'enquête et d'expérimentation, en lien avec les sociologues de l'École de Chicago, les rapports avec les migrants, sa participation aux réseaux d'organisations civiques. Avec cet article (et sa bibliographie et ses notes très abondantes) Daniel Cefaï apporte une vision précise et complète de ce que furent les settlements dans leur période de création. Le dossier est complété par les textes de quelques uns des protagonistes du mouvement, dont la fondatrice Jane Addams :

JANE ADDAMS Une fonction du social settlement (1899) (pp. 520-553)

MARY KINGSBURY SIMKHOVITCH De l'impressionnisme social à l'action institutionnelle : trajectoire des settlements (1906) (pp. 554-563)

GEORGE HERBERT MEAD Le social settlement : son fondement et sa fonction (1907) (pp.564- 571)

GEORGE HERBERT MEAD Les social settlements et l'anarchie (1908) (pp. 572-578)

GEORGE HERBERT MEAD Sur le rôle des social settlements : pouvoir de l'enquête et esprit de voisinage (1910) (pp. 580-597)

JOHN & EVELYN DEWEY L'école comme social settlement (1915) (pp. 598-620)

Chacun de ces six articles est suivi de notes qui éclairent leur contexte et leur référence. Ce dossier, et plus particulièrement l'article de Daniel Cefaï, devrait être publié en livre afin de faciliter à tous ceux qui s'y intéressent l'accès à la connaissance des débuts des settlements. (Henri Pascal)

Pragmata - Association d'études pragmatistes 54 Bd Raspail, Bureau 626 75006 Paris

Adresse électronique : PragmataAEP@gmail.com Site web : <https://pragmataaep.wordpress.com>

ISSN : 2649-8588

A l'origine de la première loi de protection de l'enfance

Les années 1860 marquent une rupture avec l'approche fataliste de la mort des enfants en bas âge qui prévalait dans la société jusque-là. La création d'une Société Protectrice de l'Enfance, la parution d'écrits médicaux et l'engagement d'un débat à l'Académie de médecine sont les trois événements à partir desquels va se construire une représentation faisant de la mortalité infantile un problème majeur menaçant une France sur la voie de la dépopulation, minée par la crise des valeurs familiales et les velléités d'émancipation de certaines femmes. (Présentation de l'éditeur)

Patrice PINELL, 2019, *La Bonne Société et la cause de la petite enfance. Sociogenèse de la première loi française de protection de l'enfance (1874)*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 342 p.

Rencontre avec Deligny

Françoise Tschopp interroge la singularité du parcours de Fernand Deligny, à la manière dont celui-ci révélait les cartes retraçant les cheminements des enfants autistes. Chaque étape de ce parcours fut un point de rupture ou le moyen d'ouvrir des perspectives pour le travail

social et l'éducation spécialisée. Deligny a établi son œuvre éducative en laissant de côté les carcans institutionnels de son temps, et en édifiant des milieux de vie, des dispositifs d'existence ou des réseaux lui permettant de faire *cause commune* avec les enfants marginaux. Cet ouvrage est le témoignage d'une rencontre qui s'est tenue en juillet 1987 et à partir de laquelle l'auteur a tiré le fil d'une transmission. (Présentation de l'éditeur)

TSCHOPP Françoise 2020 *Le geste de Fernand Deligny L'éducation aux prises avec les mots* Genève IES éditions Coll. Le geste social

Enseignement ménager à la fin du XIX^e siècle

Cet article étudie la manière dont l'ouverture aux jeunes filles populaires de la scolarité post-obligatoire est gérée, lue, encadrée dans la municipalité parisienne à la fin du XIX^e siècle. Alors que les nouveaux cours complémentaires connaissent un succès fulgurant et permettent aux filles issues des classes populaires de préparer des concours scolaires ou leur entrée dans le marché du travail, et suscitent de ce fait de nombreuses critiques, des réformateurs et administrateurs proposent d'y renforcer l'enseignement ménager. Mais il ne s'agit ni de renvoyer ces filles à leur foyer, ni de leur fournir des compétences techniques. Le traitement d'une enquête originale sur la trajectoire sociale des élèves des cours complémentaires permet d'interroger à nouveaux frais les discours concernant la nécessité de l'enseignement ménager dans les curricula féminins. Ils procéderaient, dans ce cas, à l'euphémisation de l'encadrement des aspirations populaires, tout en fournissant un gage moral aux jeunes filles les plus susceptibles de réaliser une ascension sociale à l'aide des nouvelles possibilités offertes par l'école publique. (Présentation de l'éditeur)

DEPECKER Thomas « Des « pédantes » et des « glorieuses » : les cours ménagers municipaux et l'encadrement des prétentions populaires (Paris, 1880-1900) » in *Le Mouvement Social* n° 275 2021/2 pp. 93 à 112

Une trajectoire professionnelle : d'éducateur à directeur d'établissement

Voilà un parcours de quarante ans au cœur des institutions accueillant des enfants placés qui risque de devenir rare, alors que les postes de responsabilité sont de plus en plus confiés à des personnes inexpérimentées face aux usagers. D'où l'intérêt de le lire. Avant de devenir Directeur de foyer, François Ruiz a commencé comme éducateur. Puis il devient chef de service. L'auteur a mille occasions ici d'évoquer sa riche et longue expérience. C'était un temps que les moins de vingt ans n'ont pas connu où les éducateurs assuraient les nuits, par roulement ; où ils partaient une semaine entière en camp l'été avec les ados confiés ; où ils se mettaient en grève en séquestrant le Conseil d'administration pour s'opposer à un licenciement. C'était une autre époque où les « bonnes pratiques » ne venaient pas normer des projets éducatifs expurgés de toute originalité ; où les évaluations ne coûtaient pas « un pognon de dingue » ; où le risque éducatif n'était pas encadré par tout un tas de notes de service, de décrets ou de jurisprudences et autres frilosités diverses et variées ; où les Directeurs généraux de plus en plus éloignés du terrain n'imposaient pas des règles absurdes (comme l'interdiction de soigner les enfants en l'absence d'un représentant du corps médical). Certes, une piqûre de valium ou une chambre d'isolement pouvaient servir à calmer un enfant en crise et la claque ou le coup de pied au cul étaient utilisés pour poser le cadre. Mais, les équipes réussissaient à faire face aux violences pas si récentes que cela :

émeutes, père irascible venant exploser les plus de quarante vitres de l'établissement, foyer squatté pendant la semaine de fermeture. Nostalgie d'un passé idéalisé ? Pas du tout : juste le récit de savoir-faire et savoir-être ne pouvant qu'enrichir les jeunes générations de professionnels. (Jacques Trémintin publié dans *Lien Social* n° 1302 du 5 octobre 2021)

Ruiz François 2021 *Il était un éducateur* Paris Editions Les Impliqués 276 p.



ANNONCE

DEPOTS DE FONDS D'ARCHIVES DU MINISTERE AUX ARCHIVES NATIONALES (SITE DE PIERREFITTE)

Provenance :

Direction de l'action sociale, sous-direction des professions sociales et du travail social, bureau de la formation initiale permanente et supérieure des travailleurs sociaux (en voie directe ou en cours d'emploi)

→Conventionnement et agrément des centres de formations, des formations et des programmes d'études (1958-1989). Cotes : 20210251/1-201210251/34

→Dispositif de formation des travailleurs sociaux 1974-1994. Cotes : 20210105/1-20210105/42

→Mouvement de protestation des travailleurs sociaux Réception des revendications (1991-1992). Cotes 20210306/1-20210306/2

Nous pouvons vous envoyer une fiche descriptive détaillée de chacun de ces fonds, il suffit de le demander en envoyant un message à notre adresse mail : greh.servicesocial@orange.fr

Ces trois fonds rejoignent aux Archives Nationales trois autres fonds de même provenance et concernant les mêmes thématiques :

→ cote 20190519 Demandes d'information et d'autorisation d'exercice des professions sociales (1973-1994)

→ cote 20190531 Conseil supérieur du travail social (CSTS) : commission d'attribution à caractère individuel et groupes de travail (1985-1992)

→ cote 20190551 Agrément et conventionnement des formations aux professions sociales (1972-1993)

Le GREHSS a été informé de ce dépôt par Anne Lambert, cheffe du bureau des archives au ministère.

**Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS).
Il paraît cinq fois par an.**

Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS

Adresse postale :

GREHSS Cité des Association

boite postale n° 192

93 La Canebière 13001 Marseille

Adresse mail : greh.servicesocial@orange.fr site : www.grehss.fr

Bulletin d'adhésion 2022

Le GREHSS a toujours pour seule ressource financière les cotisations de ses adhérents. Si vous pensez que ce que fait le GREHSS est utile à l'histoire du service social, soutenez son action en adhérant ou en ré-adhérant et éventuellement en faisant un don. Sur le site www.grehss.fr vous trouverez des informations nombreuses sur l'activité du GREHSS.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Mail:.....

Téléphone:.....

Activité professionnelle:.....

Adhère au GREHSS :20 €

Dons.....

Total

Règlement

- soit par chèque à l'ordre de GREHSS à envoyer à : GREHSS Cité des Associations
Boîte aux lettres 192 93 La Canebière 13001 Marseille
- soit par virement à Groupe d'étude sur l'histoire du service social
IBAN FR76 1460 7000 6506 5195 0966 705 (et envoyer le bulletin d'adhésion soit à l'adresse postale du GREHSS soit à son adresse mail greh.servicesocial@orange.fr)